

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [rebecca-gagnon-cslsj-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/7ff13b2e9bbc6711a0e11d69>

Date d'obtention : 2025-09-22 18:57:04

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsqu'une situation arrive, il est d'abord important de rencontrer la victime et la personne ainsi qu'à l'auteur de l'évènement. Si l'instigateur est malveillant, l'intervenant doit confisquer le téléphone et transférer la situation aux policiers. Il est important de rassurer et prendre en considération tous les détails afin d'établir une conscience. Il est ensuite important de collecter toutes les informations en lien avec la situation. Avec tous les détails qui sont donnés à l'intervenant, celui-ci doit compléter la grille d'évaluation dans la trousse sexto avec l'aide de la victime. Chercher à connaître l'amorce, la nature, l'intention derrière le geste et l'étendue que cela a pu prendre. Il est également important de s'assurer qu'aucune autre personne n'est impliquée, si cela est le cas, elle doit être prise en considération. Toutes les interventions doivent se faire dans le respect et le non jugement.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il est important de se rappeler que dans n'importe quelle situation il ne faut jamais chercher à regarder les images car cela est une infraction criminelle. Nous ne sommes également pas mandataire du service de police dans aucune situation.

Mise en situation 1: Il est important de prendre en considération les 2 parties d'une situation même si celle-ci ne nous paraît pas inquiétante au premier regard. Le signalement d'une situation peut venir de l'extérieur, il est toujours important de prendre la situation au sérieux et déclencher le protocole en rencontrant toutes les personnes impliquées.

Mise en situation 2: Chaque établissement ou environnement possède ses politiques. Il est important de prendre en considération que si cela n'est pas considéré comme de la pornographie juvénile, on doit se référer à la politique de l'environnement qui nous entoure. Les policiers n'ont pas besoin d'être informés si ce n'est pas le cas mais il est tout de même important de prendre le temps de sensibiliser les personnes impliquées en leur demandant d'arrêter ou de ne pas distribuer les images. Si une personne majeure est impliquée, il faut poursuivre le protocole. Confisquer les téléphones des personnes impliquées dans notre établissement et contacter le service de police. Celui-ci fera une sensibilisation avec la personne mineure et fera une enquête avec la personne majeure.

Mise en situation 3: Quand une situation arrive, il est important de prendre en considération la victime et l'instigateur. Si cela n'a pas de conclusion négative et on doit tout de même s'assurer que la politique de l'établissement est respectée. Si une personne majeure est impliquée dans la situation ou une personne malveillante, il est important de saisir le téléphone et de rediriger au service de police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi, retirer le téléphone de un ou plusieurs personnes en lien avec une situation. Le fait de saisir immédiatement et de devoir gérer le sentiment que les personnes qui sont davantage de loin impliquées dans la situation se font saisir leur téléphone. Mon sentiment d'impuissance face à la victime et aux personnes impliquées car je dois diriger l'intervention aux policiers ou aux intervenants externes.